

LE MEILLEUR
DÉCHET EST CELUI
QUE L'ON
NE PRODUIT PAS.

SOYONS TOUS ACTEURS DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS.
Nous pouvons ainsi :

- Refuser (avec un stop pub par exemple)
- Réduire (achat en vrac, sacs en tissus, gourdes, etc.)
- Réutiliser ou Réparer (plutôt que jeter)
- Recycler en triant
- Rendre à la terre par le compostage.

VÊTEMENTS ET TEXTILES



vêtements +
chaussures +
linge +
maroquinerie



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé.



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé.

TOUS VOS TEXTILES ONT DROIT
À UNE DEUXIÈME VIE.

Même ceux qui sont usés ou troués !

GUIDE DU TRI



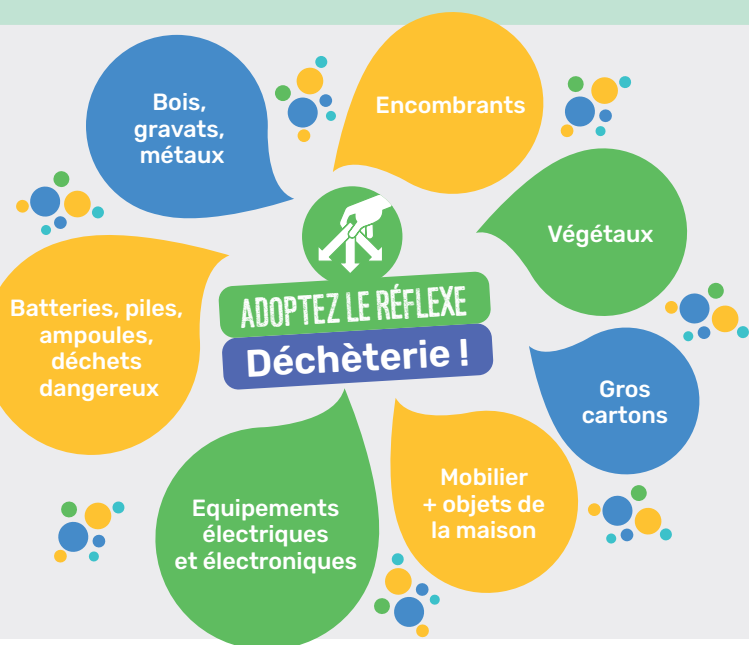
Recyclons
ensemble

...ET TOUT DEVIENT FACILE !

CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence



Point d'accès
aux déchetteries



CCDSP
Communauté de communes
Drôme Sud Provence

04 75 96 06 12 - infotri@ccdsp.fr - www.ccdsp.fr
2 route de Saint Paul, 26700 Pierrelatte

Les emballages doivent être vides !

PAPIERS ET CARTONS



EMBALLAGES METALLIQUES



EMBALLAGES PLASTIQUES



EMBALLAGES EN VERRE



COMPOSTAGE

TOUT CE QUI EST BIODÉGRADABLE



GROS CARTONS

Nouveau service en 2024

LES CARTONS BRUNS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS SUR UN POINT DE COLLECTE DE VOTRE COMMUNE.

Les cartons doivent être pliés, non souillés et ne doivent contenir aucun autre déchet (polystyrène, cerclage, plastique...). Les déchèteries sont là aussi pour recevoir les gros cartons.

